VILLE DE CARCASSONNE

N° 26123

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

OPÉRATION PROMOTIONNELLE BLEU CITRON TARIF SPECTACLE JEREMY HABABOU

SAISON THEATRE JEAN-ALARY 2026/2027
JEREMY HABABOU LE 14/11/2026

Vu la décision du maire n° 26066 du 5 juin 2026 par laquelle a été fixée la tarification de la saison théâtrale 2026/2027 et dans laquelle il a été décidé de pouvoir procéder éventuellement à des offres promotionnelles sur les places disponibles, en révisant le tarif sans excéder une réduction de 60% ;

Considérant la demande formulée par la Production Bleu Citron Productions, pour le spectacle : Jeremy Hababou visant à proposer un tarif promotionnel sur les places disponibles en catégorie 1 de l'orchestre et du 1er balcon afin de dynamiser les ventes ;

Considérant qu'il convient dans ce cadre de proposer une réduction d'environ 30% sur le plein tarif applicable à l'orchestre et au 1er balcon;

J'ai décidé d'appliquer une réduction d'environ 30% sur le plein tarif de l'orchestre et du 1er balcon, cette offre promotionnelle est applicable du 26 octobre au 14 novembre 2026 inclus, sur les places disponibles, la réduction est appliquée frais de location inclus, selon les modalités tarifaires définies ci-dessous :

Spectacle	Catégorie	Tarif général (DL inclus) avant remise	Tarif (DL inclus) après remise
JEREMY HABABOU	Orchestre / 1er balcon	39€	27€

Carcassonne, le 20 octobre 2026

La Première adjointe,
Marlène ARCIZET

La Première Adjointe
Marlène ARCIZET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211100698-20261020-34746-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026
Publication : 03/11/2026